

**Durée :**

**Durée à définir**

**Les participants et leur pré-requis :**

Directeurs, médecins coordonateur, personnels d'encadrement, chefs de service, responsables qualité.

**Notre intervenant :**

Responsable qualité en institution.

**L'organisation :**

**Lieu :** A déterminer Occitanie

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 08h30 17h00

**Coût :**

**Nous consulter**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

- Articuler les objectifs qualitatifs avec la vision stratégique de l'établissement.
- Appréhender la réglementation et les recommandations de l'évaluation interne et externe des établissements médico-sociaux.
- Définir et mettre en place une démarche d'évaluation interne.
- Initier et piloter une démarche d'évaluation externe suivant les recommandations de l'ANESM et en application du cahier des charges du décret du 15 mai 2007.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

Exposés et apports théoriques et méthodologiques de l'intervenant.  
Discussions, débats.  
Etudes de cas.  
Exercices d'application.  
Un support est remis aux participants.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

■ **Le contexte de la qualité en établissements médico-sociaux**

- L'arrêté du 26 avril 1999 fixant le cahier des charges de la convention tripartite
- La loi du 2 janvier 2002
- Les enjeux internes et externes de la mise en place d'une démarche qualité dans les établissements médico-sociaux

■ **L'évaluation interne**

- Les référentiels d'évaluation, le champ d'évaluation
- La participation du conseil de vie social, la communication, la logique participative
- Lien avec la convention tripartite, le projet d'établissement et le CPOM
- La gestion de projet
- Les limites de la démarche

■ **L'évaluation externe**

- Retour sur le décret du 15 mai 2007, le rôle de l'ANESM et

- des organismes agréés,
- Les autres référentiels existants (EVA, Afnor NF X 50 058, QUALICERT ...)
  - Les procédures et documents institutionnels indispensables
  - La communication interne et externe
  - Le déroulement de l'évaluation externe

■ **Méthodologie et outils**

- Phase préparatoire : méthodes, planification, acteurs, groupes de travail, communication....
- Les grilles de recueil et les cotations
- Synthèse et plan d'action : gestion de projet

■ **Comparaison entre évaluation interne et externe**